

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier


Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master mention Droit des affaires**, pour l'année universitaire 2022-2023 est composé comme suit :

Monsieur	Jean-Jacques ANSAULT, Professeur
Monsieur	François BLANC, Professeur
Monsieur	Gauthier BLANLUET, Professeur
Monsieur	Claude BRENNER, Professeur
Madame	Camille BROUELLE CORNUAU, Professeur
Madame	Anne BRUNON-ERNST, Professeur.
Monsieur	Dominique BUREAU, Professeur
Madame	Emmanuelle CLAUDEL, Professeur
Madame	France DRUMMOND, Professeur
Monsieur	Antoine GAUDEMET, Professeur
Monsieur	Charles GIJSBERS, Professeur
Madame	Marie GORÉ, Professeur
Monsieur	Gilles GUGLIELMI, Professeur
Monsieur	Hervé LECUYER, Professeur
Madame	Marie-Hélène MONSERIE-BON, Professeur
Monsieur	Jérôme PASSA, Professeur
Monsieur	Jean-Baptiste RACINE, Professeur.
Monsieur	Didier REBUT, Professeur
Monsieur	Stéphane TORCK, Professeur
Monsieur	Pierre-Emmanuel AUDIT, Maître de conférences
Monsieur	Justin BEPLATE, Maître de conférences
Monsieur	Jérôme CHACORNAC, Maître de conférences
Monsieur	Matthieu DUBERTRET, Maître de conférences
Monsieur	Guillaume LEROY, Maître de conférences
Madame	Pascale MARTIN-BIDOU, Maître de conférences
Madame	Laurence NICOLAS-VULLIERME, Maître de conférences

Madame Claire-Marie PEGLION-ZIKA, Maître de conférences
Monsieur Nicolas VERGNET, Maître de conférences
Madame Suhasini VINCENT, Maître de conférences
Madame Ariane ZEROUAL, Maître de conférences

Article 2

Madame France DRUMMOND est désignée présidente du jury.



Fait à Paris, le 30 mai 2023

Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master mention Justice, procès et procédures**, pour l'année universitaire 2022-2023 est composé comme suit :

Monsieur	Jean-Paul ANDRIEUX, Professeur
Monsieur	Jean-Jacques ANSAULT, Professeur
Monsieur	Guillaume BOUDOU, Professeur
Monsieur	Claude BRENNER, Professeur
Madame	Anne BRUNON-ERNST, Professeur
Monsieur	Dominique BUREAU, Professeur-
Madame	Cécile CHAINAIS, Professeur
Madame	Emmanuelle CLAUDEL, Professeur
Monsieur	Bernard D'ALTEROCHE, Professeur
Monsieur	Benoît DELAUNAY, Professeur
Monsieur	Guillaume DRAGO, Professeur
Madame	France DRUMMOND, Professeur
Madame	Dominique FENOUILLET, Professeur
Monsieur	Antoine GAUDEMET, Professeur
Monsieur	Thomas GENICON, Professeur
Madame	Marie GORÉ, Professeur
Monsieur	Gilles GUGLIELMI, Professeur
Monsieur	Jean-Vincent HOLEINDRE, Professeur
Madame	Agathe LEPAGE, Professeur
Madame	Lucie MAYER, Professeur
Monsieur	Anthony MERGEY, Professeur
Madame	Marie-Hélène MONSERIE-BON, Professeur
Monsieur	Jean-Baptiste RACINE, Professeur
Monsieur	Didier REBUT, Professeur
Monsieur	Sébastien TOUZE, Professeur
Monsieur	Edouard VERNY, Professeur
Monsieur	Justin BEPLATE, Maître de conférences

Monsieur Joël CAVALLINI, Maître de conférences
Monsieur Quentin EPRON, Maître de conférences
Madame Pauline LE MONNIER de GOUVILLE, Maître de conférences
Monsieur Guillaume LEROY, Maître de conférences
Monsieur Eric MARTIN, Maître de conférences
Madame Pascale MARTIN-BIDOU, Maître de conférences
Monsieur Maxime MAURY, Maître de conférences
Madame Claire-Marie PEGLION-ZIKA, Maître de conférences
Madame Diana-Milena VILLEGAS SANTIAGO, Maître de conférences
Madame Suhasini VINCENT, Maître de conférences

Article 2

Madame Cécile CHAINAIS est désignée présidente du jury.

Fait à Paris, le 31 mai 2023

Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master mention Droit de l'immobilier**, pour l'année universitaire 2022-2023 est composé comme suit :

Monsieur	Jean-Jacques ANSAULT, Professeur
Monsieur	Gauthier BLANLUET, Professeur
Monsieur	Guillaume BOUDOU, Professeur
Madame	Anne BRUNON-ERNST, Professeur
Monsieur	Dominique BUREAU, Professeur
Madame	France DRUMMOND, Professeur
Monsieur	Antoine GAUDEMET, Professeur
Monsieur	Charles GIJSBERS, Professeur
Monsieur	Gilles GUGLIELMI, Professeur
Monsieur	Hervé LECUYER, Professeur
Madame	Marie-Hélène MONSERIE-BON, Professeur
Monsieur	Justin BEPLATE, Maître de conférences
Monsieur	Matthieu DUBERTRET, Maître de conférences
Monsieur	Gabriel SEBBAN, Maître de conférences
Madame	Suhasini VINCENT, Maître de conférences
Madame	Ariane ZEROUAL, Maître de conférences

Article 2

Monsieur Charles GIJSBERS est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 31 mai 2023

Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master mention Droit des collectivités territoriales**, pour l'année universitaire 2022-2023 est composé comme suit :

Monsieur	Denis BARANGER,	Professeur
Monsieur	François BLANC,	Professeur
Madame	Anne BRUNON-ERNST,	Professeur
Madame	Emmanuelle CLAUDEL,	Professeur
Monsieur	Gilles GUGLIELMI,	Professeur
Monsieur	Jean-Vincent HOLEINDRE,	Professeur
Madame	Anastasia ILIOPOULOU,	Professeur
Monsieur	Sébastien TOUZE,	Professeur
Madame	Julie BAILLEUX,	Maître de conférences
Monsieur	Justin BEPLATE,	Maître de conférences
Monsieur	Quentin EPRON,	Maître de conférences
Monsieur	Pascal GOURGUES,	Maître de conférences
Madame	Pascale MARTIN-BIDOU,	Maître de conférences
Monsieur	Nicolas VERGNET,	Maître de conférences
Madame	Suhasini VINCENT,	Maître de conférences
Madame	Ariane ZEROUAL,	Maître de conférences

Article 2

Monsieur Gilles GUGLIELMI est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 31 mai 2023

Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master mention Droit des assurances**, pour l'année universitaire 2022-2023 est composé comme suit :

Monsieur	Jean-Paul ANDRIEUX, Professeur
Monsieur	Jean-Jacques ANSAULT, Professeur
Monsieur	Guillaume BOUDOU, Professeur
Monsieur	Claude BRENNER, Professeur
Madame	Anne BRUNON-ERNST, Professeur
Monsieur	Dominique BUREAU, Professeur
Madame	Emmanuelle CLAUDEL, Professeur
Madame	France DRUMMOND, Professeur
Monsieur	Antoine GAUDEMET, Professeur
Madame	Sophie GAUDEMET, Professeur
Monsieur	Charles GIJSBERS, Professeur
Madame	Marie GORÉ, Professeur
Monsieur	Hervé LECUYER, Professeur
Madame	Marie-Hélène MONSERIE-BON, Professeur
Monsieur	Jean-Baptiste RACINE, Professeur
Monsieur	Didier REBUT, Professeur
Monsieur	Stéphane TORCK, Professeur
Monsieur	Pierre-Emmanuel AUDIT, Maître de conférences
Monsieur	Justin BEPLATE, Maître de conférences
Monsieur	Jérôme CHACORNAC, Maître de conférences
Madame	Charlotte GUILLARD, Maître de conférences
Monsieur	Guillaume LEROY, Maître de conférences
Madame	Suzel RAMACIOTTI, Maître de conférences
Madame	Suhasini VINCENT, Maître de conférences

Article 2

Monsieur Hervé LECUYER est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 30 mai 2023

Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master mention Droit social**, pour l'année universitaire 2022-2023 est composé comme suit :


Monsieur	Jean-Jacques ANSAULT, Professeur
Madame	Anne BRUNON-ERNST, Professeur
Monsieur	Jean-François CESARO, Professeur
Monsieur	Antoine GAUDEMET, Professeur
Monsieur	Gilles GUGLIELMI, Professeur
Monsieur	Julien ICARD, Professeur
Monsieur	Arnaud MARTINON, Professeur
Madame	Lucie MAYER, Professeur
Madame	Marie-Hélène MONSERIE-BON, Professeur
Monsieur	Jean-Baptiste RACINE, Professeur
Monsieur	Pierre-Emmanuel AUDIT, Maître de conférences
Monsieur	Justin BEPLATE, Maître de conférences
Monsieur	Jérôme CHACORNAC, Maître de conférences
Madame	Lydie DAUXERRE, Maître de conférences
Madame	Carole HARDOUIN-LE GOFF, Maître de conférences
Monsieur	Emeric JEANSEN, Maître de conférences
Madame	Corinne PIZZIO-DELAPORTE, Maître de conférences
Monsieur	Simon RIANCHO, Maître de conférences
Madame	Suhasini VINCENT, Maître de conférences
Madame	Astrid MASSET, Enseignant du second degré

Article 2

Monsieur Jean-François CESARO est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 30 mai 2023

Stéphane Braconnier



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master mention Droit européen**, pour l'année universitaire 2022-2023 est composé comme suit :

Monsieur	François BLANC,	Professeur
Madame	Camille BROUELLE CORNUAU,	Professeur
Madame	Anne BRUNON-ERNST,	Professeur
Monsieur	Dominique BUREAU,	Professeur
Madame	Emmanuelle CLAUDEL,	Professeur
Madame	France DRUMMOND,	Professeur
Monsieur	Edouard DUBOUT,	Professeur
Monsieur	Antoine GAUDEMET,	Professeur
Monsieur	Julien ICARD,	Professeur
Madame	Anastasia ILIOPOULOU,	Professeur
Monsieur	Francesco MARTUCCI,	Professeur
Madame	Marie-Hélène MONSERIE-BON,	Professeur
Monsieur	Yves NOUVEL,	Professeur
Monsieur	Jérôme PASSA,	Professeur
Monsieur	Fabrice PICOD,	Professeur
Monsieur	Jean-Baptiste RACINE,	Professeur
Monsieur	Didier REBUT,	Professeur
Madame	Sylvie STRUDEL,	Professeur
Monsieur	Stéphane TORCK,	Professeur
Monsieur	Sébastien TOUZE,	Professeur
Monsieur	Pierre-Emmanuel AUDIT,	Maître de conférences
Monsieur	Justin BEPLATE,	Maître de conférences
Madame	Pascale MARTIN-BIDOU,	Maître de conférences
Monsieur	Maxime MAURY,	Maître de conférences
Monsieur	Nicolas VERGNET,	Maître de conférences
Madame	Suhasini VINCENT,	Maître de conférences

Article 2

Monsieur Fabrice PICOD est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 31 mai 2023

Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Deuxième année de magistère juriste d'affaires**, pour l'année universitaire 2022-2023 est composé comme suit :

Monsieur	Jean-Jacques ANSAULT, Professeur
Monsieur	Gauthier BLANLUET, Professeur
Madame	Emmanuelle CLAUDEL, Professeur
Madame	France DRUMMOND, Professeur
Monsieur	Antoine GAUDEMET, Professeur
Madame	Sophie GAUDEMET, Professeur
Madame	Marie-Hélène MONSERIE-BON, Professeur
Monsieur	Didier REBUT, Professeur
Monsieur	Bertrand SEILLER, Professeur

Article 2

Monsieur Antoine GAUDEMET est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 6 juin 2023


Stéphane Braconnier